

de prendre son ministère, projette-t-on de se défaire des arsenaux classés comme excédentaires?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** En général, oui, mais je signale que nous occupons certains de ces arsenaux en location. En ce cas, nous n'aurons qu'à cesser de les louer.

**M. Scott:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il étudier la possibilité de donner aux municipalités où se trouvent des arsenaux du ministère de la Défense nationale le premier choix dans leur achat?

**L'hon. M. Cadieux:** Ces édifices seraient transmis à la Corporation de disposition des biens de la Couronne. D'après les règlements, je pense, le droit de premier refus revient aux municipalités après que les gouvernements fédéral et provinciaux ont tout d'abord exercé ce droit.

### LA SANCTION ROYALE

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

#### RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Ottawa le 19 décembre 1969

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable J. R. Cartwright, C.P., M.C., Juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui le 19 décembre, à 12 h. 45 afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Sous-chef du Cabinet du Gouverneur général,

Louis-Frémont Trudeau,  
Brigadier Général.

La Chambre passe à l'ordre du jour.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre est désireux de revenir à l'appel des motions afin de faire une déclaration pour nier l'aveu tacite fait par le ministre d'État et qui figure à la page 2143 du hansard, selon lequel le ministre des Finances aurait un excédent budgétaire de 850 millions de dollars.

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre d'État n'a pas dit cela.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

[M. Scott.]

### LES PÊCHES

#### LA COMMERCIALISATION DU POISSON SALÉ— L'AIDE AUX PÊCHEURS

**M. John Lundrigan (Gander-Twillington):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Pêches une question au sujet de l'absence au *Feuilleton* d'aujourd'hui d'un texte de loi sur l'Office canadien du poisson salé.

**M. l'Orateur:** Le député pourrait peut-être être autorisé à poser cette question.

**M. Lundrigan:** Merci, monsieur l'Orateur, je voudrais que la réponse du ministre figure au hansard. Étant donné que le ministre n'a pas présenté de bill aujourd'hui au sujet d'un organisme de commercialisation du poisson salé et que les gens qui se livrent à ce genre de pêche ont vu leurs activités se solder par un échec complet cette année, et ne seront pas en mesure de bénéficier de cette mesure en 1970, le ministre peut-il nous dire si une forme quelconque d'assistance est envisagée, afin de leur permettre de continuer de pêcher en 1970?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches):** Je ne suis pas aussi pessimiste que l'honorable représentant. Je suis convaincu que ces gens, qui s'adonnent depuis toujours à la pêche en haute mer, sauront profiter de cette nouvelle société. En fait, ce sont eux qui en profiteront le plus à l'avenir.

**M. Lundrigan:** Dois-je comprendre, d'après la réponse du ministre, qu'aucune aide spéciale n'est prévue à part les avantages ordinaires que pourrait procurer cette société?

**L'hon. M. Davis:** Pour ces quelques cas, nous envisageons des mesures provisoires.

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

#### FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

#### RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DU LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME FISCALE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 18 décembre, de la motion de l'honorable M. Benson, au nom de l'honorable M. Macdonald:

Que le Livre blanc intitulé: Propositions de réforme fiscale, déposé à la Chambre le 7 novembre 1969, soit renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

**M. Lloyd Francis (Ottawa-Ouest):** Monsieur l'Orateur, les députés ont fait allusion à ce